



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123770>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-123770**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté de cnes du Pays de Saint-Yrieix

Correspondant : NARDOT Christophe

Adresse : Rue du 8 mai 1945 - BP 28, 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Coordonnées :

Téléphone : 0555088876

Télécopieur : 0555082180

Courriel : c-nardot@communaute-saint-yrieix.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1128469>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assistance à l'élaboration du plan intercommunal de sauvegarde (PICS) de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix et du plan communal de sauvegarde (PCS) de la Commune de Saint-Yrieix

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : - Etablissement d'un Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) pour la Communauté de Communes ; - Etablissement d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) pour la Commune de Saint-Yrieix et d'un DICRIM ; - Etablissement d'un Plan de continuité d'activité pour la Communauté de Communes et la Commune ; - Organisation d'exercice pour la Communauté de Communes et/ou la Commune.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 19/01/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % sera prélevée sur le montant de chaque acompte. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Il ne sera par contre pas accepté de caution personnelle et solidaire en remplacement de la retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement des prestations par le budget général de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix et de la Commune de Saint-Yrieix-la-Perche. Conformément à l'article 8 de la convention constitutive du groupement de commande, chaque membre règlera au titulaire les sommes dues au titre du présent marché. A cette fin, le titulaire établira une facturation propre à chaque entité. Prix révisibles. Avance de 5% sauf en cas de refus exprès du titulaire du marché. Le règlement de comptes du marché se fait par des acomptes et un solde établis et réglés conformément à l'article 11.2 et 12 du CCAG prestations intellectuelles. Le règlement du présent marché se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Les sommes seront payées dans un délai conforme à la réglementation de la comptabilité en vigueur. Références des dispositions applicables : R 2112-6, R 2112-13, R 2191-3 à R 2191-13, R 2191-20 à R 2191-51 du Code de la commande publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En vertu des articles R. 2142-19 à R. 2142-25 du code de la commande publique, les candidats peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement d'opérateur économique. Le pouvoir adjudicateur n'impose pas de forme juridique déterminée au stade de la candidature. Toutefois, après l'attribution, l'acheteur exigera des candidats d'adopter la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire ou groupement solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Se référer aux articles 10 et 13 du règlement de consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/12/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-007

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les plis seront impérativement adressés par voie électronique via le profil acheteur dont l'adresse internet est : www.e-marchespublics.com Se référer à l'article 12 du règlement de consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation des entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sous sa forme dématérialisée sur le site internet suivant : www.e-marchespublics.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/11/2025